



A.F.P.E.C. – Auto-école ANAÏS

Académie de Formation Professionnelle des Enseignants de la Conduite
N° SIRET 797 659 430 00020 – N° Déclaration DIRECCTE 938 304 96 383
Agrément préfectoraux N° F 16 083 0001 0 – E 16 083 0019 0

TITRE PROFESSIONNEL D'ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE (TP ECSR)

Date de l'entretien :

QU'EST-CE QUE LE TITRE PROFESSIONNEL ECSR

- Le Titre Professionnel ECSR est un diplôme de Niveau III (Bac + 2)
- La formation se déroule sur une base de 35hrs par semaines comme suit :
 - 910 hrs de cours collectifs au Centre de Formation pour les cours théoriques & pratiques
 - 280 hrs de Stage en entreprise (la moitié en école de conduite et l'autre moitié pour mener l'action de sensibilisation choisie par l'élève)
- La formation se déroule du : au

CONDITIONS D'ACCES

- Pas de niveau scolaire minimum requis pour prétendre à entrer en formation pour le Titre Professionnel ECSR
- Formation ouverte aux Titulaires du BEPECASER (et diplômes antérieurs) avec une réduction du parcours
- Pour l'entrée dans notre Centre une évaluation de 2 heures doit être effectuée avant de pouvoir prétendre à toute demande de financement.
Cette évaluation est en trois parties de 45 min :
 - 2 QCM de connaissances sur le programme du TP ECSR (30 questions)
 - Un questionnaire sur votre parcours professionnel et votre vision du métier
 - 2 tests, l'un portant sur vos traits généraux de personnalité* et l'autre vos modalités de communication*

EXAMEN VALIDANT LE TITRE PROFESSIONNEL ECSR

Pour l'examen il y a :

- 5 épreuves à passer devant 2 jurys :
 - 1hrs de leçon individuelle en véhicule
 - 40 min d'animation d'une séance pédagogique en salle sur un thème de sécurité routière tiré au sort à 4 élèves en formation à la CONDUITE
 - 1 hrs d'entretien technique sur les démarches pédagogiques des 2 séances et sur l'intégration d'un tiers en formation
 - 1 hrs d'entretien sur l'action de sensibilisation (30 min de présentation d'un power point & 30 min d'entretien)
 - 30 min d'entretien final sur la vision du métier et de la profession
- 2 dossiers à rendre qui seront évalués par les 2 jurys :
 - 1 Dossier de Professionalisation (DP)
 - 1 dossier de 40 000 caractères sur l'action de sensibilisation seront rendus et évalués



COÛTS PEDAGOGIQUES POUR LA FORMATION TP ECSR

- **Le coût de la formation est de :**
- L'achat d'une malette pédagogique contenant les livres de formation, classeurs du code de la route et autres documents et accessoires pour un coût d'environ 170 €
- Se fournir les accessoires de la liste fournie 15 jours avant la rentrée
- En cas d'échec à une partie du diplôme un devis vous sera proposé pour représenter les épreuves à passer et un délai de 2 mois au moins sera nécessaire pour organiser les épreuves.

NOS AUTRES FORMATIONS

- Formations au CCS 2 Roues pour les détenteurs du Titre Professionnel ECSR
- Formations à la Mention 2 roues jusqu'en 2019 pour les détenteurs du BEPECASER
- Formations initiales aux permis de conduire AUTO & MOTO
- Stages de Récupération de points
- Formations en Entreprise sur le risque routier (thème de formation à définir selon la demande)
- Formations dans le cadre du continuum éducatif (prè et post permis de conduire)

NOTES

POUR NOUS CONTACTER

Notre secrétariat est ouvert tous les jours du **lundi au vendredi de 14hrs à 18hrs**

AFPEC 87 Avenue de VALESCURE 83700 Saint Raphaël

Notre Site : www.autoecole-anais-straphael.fr / Par mail : afpec.frejus@gmail.com

Par téléphone : **04 94 82 44 04** / Par SMS : **06-63-49-18-98**

* Pour ces 2 tests la synthèse est faite par un psychologue expert en Sécurité

Page - 2 - sur 2